

Conditions de vie

Mobilité résidentielle des ménages actifs bretons : entre éloignement et rapprochement des villes-centres au gré des trajectoires de vie

Les ménages actifs bretons, majoritairement propriétaires, affichent une prédilection pour la maison individuelle et un goût prononcé pour les habitations spacieuses. Cependant, ce constat masque une population composite aux conditions de logement distinctes.

Pour la plupart des couples d'actifs, la périurbanisation s'avère le moyen de mettre en adéquation attentes et possibilités en termes d'habitat. En revanche, les personnes seules et les familles monoparentales connaissent des situations de logement plus contraintes.

Actuellement, la progression des dépenses de logement et de transport conjuguée à la hausse des prix de l'immobilier, pèsent sur les migrations résidentielles des actifs. Entre 2003 et 2008, les mouvements centrifuges dominent même si certaines catégories de ménages se rapprochent des villes-centres.



Se déplacer pour se rendre au travail ou accéder aux services et équipements de la vie quotidienne, financer l'entretien du logement, le loyer ou les mensualités pour les accédants à la propriété, telles sont les obligations qui s'imposent plus particulièrement aux ménages actifs. Dans un contexte de renchérissement des coûts de logement et d'énergie, la question de la localisation de cette catégorie de ménages à proximité des aménités, se pose donc avec acuité.

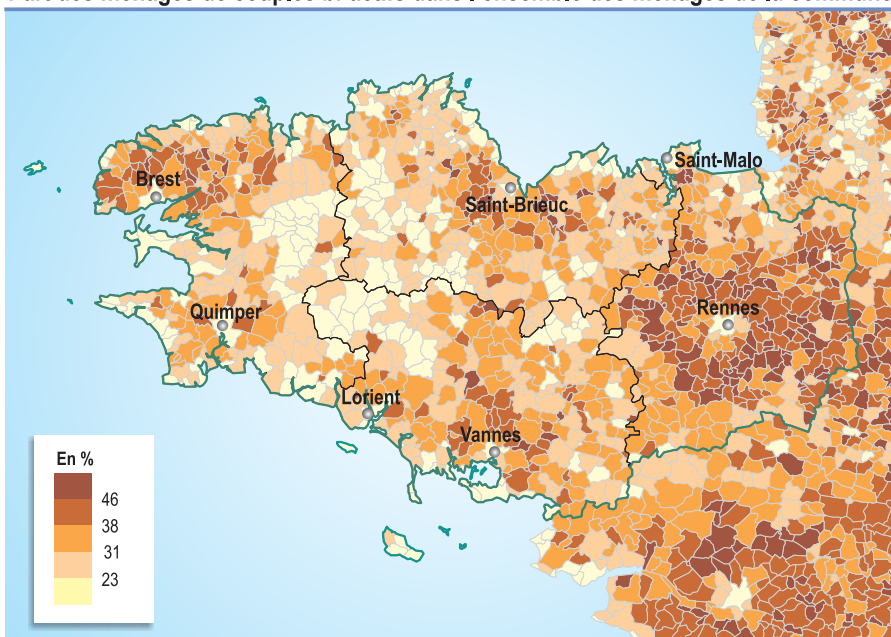
En 2009, 885 000 ménages actifs résident en Bretagne, représentant près de six ménages bretons

sur dix. Parmi eux, le poids des 50-59 ans a progressé de 5 points en 10 ans, soit un vieillissement notable dû principalement aux déséquilibres générationnels et à la hausse des taux d'activité des quinquagénaires sous l'effet de l'allongement de la vie active.

En Bretagne, « région de propriétaires », 62 % des ménages actifs possèdent leur logement. La préférence pour la maison individuelle apparaît marquée tout comme la prédilection pour les grandes habitations. En 2009, la moitié des logements des ménages actifs disposent de 5 pièces ou plus.

Les ménages bi-actifs résident dans les zones périurbaines

Part des ménages de couples bi-actifs dans l'ensemble des ménages de la commune



Source : Insee, recensement de la population 2008 exploitation complémentaire

Entre 1999 et 2005, la progression du nombre de ménages, entre 35 et 64 ans, occupant ce type de logement s'avère considérable (+ 14,5 %).

Cependant ces traits communs masquent une population hétérogène aux conditions d'habitat distinctes.

La bi-activité concerne la majorité des ménages actifs

En 2009, la moitié des ménages actifs sont des couples bi-actifs, dont la personne de référence a entre 30 et 49 ans dans 61 % des cas. Dans la première partie de la vie active, la bi-activité est plus fréquente qu'auparavant, en lien avec l'augmentation de l'activité féminine : la part des couples monoactifs avec enfants s'est réduite de 4 points depuis 1999. La monoactivité est désormais surtout le fait des couples dont l'un des membres a pris sa retraite. En 2009, 66 % des couples monoactifs ont 50 ans ou plus.

Ayant accompagné le mouvement de périurbanisation, les couples bi-actifs en emploi représentent 53 % des ménages actifs en deuxième et troisième couronnes des grands centres urbains, soit 10 points de plus que dans l'ensemble des ménages en 2008. Dans ces espaces, l'accès à des logements plus grands est plus aisé qu'en centre-ville. Les couples bi-actifs sont ainsi plus fréquemment propriétaires (74 % en 2009) que le

reste des actifs, encore plus si des enfants vivent dans le ménage. Ils habitent dans de grands logements (66 % disposent de cinq pièces ou plus) plus souvent chauffés au fioul que la moyenne.

Des conditions de logement moins confortables pour les personnes seules

En 2009, 25 % des ménages actifs sont des personnes seules, une part en progression depuis dix ans (+ 5 points) sous l'effet de l'évolution des modes de vie. Si 28 % de cette population sont des jeunes, ce type de ménage concerne les actifs de tous âges en raison notamment du phénomène de décohabitation.

Rarement propriétaires, plus fréquemment en HLM, les actifs vivant seuls connaissent des conditions de logement relativement moins confortables. Un sur quatre vit dans moins de 40 m². Leur habitation est plus souvent dépourvue de chauffage central que celles des autres catégories de ménage. Par ailleurs les personnes seules rassemblent la moitié de ceux dont le domicile ne dispose ni de baignoire ni de douche. En 2008, ces ménages actifs constituent 39 % de ceux qui résident dans les villes-centres bretonnes soit 5 points de plus que leur part dans l'ensemble des ménages actifs. La présence relativement forte des actifs de moins de 30 ans dans les grands centres urbains obéit à

Définitions

Champ de l'étude

L'étude porte sur les ménages actifs résidant en Bretagne. Est considéré comme actif un ménage dans lequel on compte au moins un actif (personne en emploi ou en recherche d'emploi).

L'âge et la catégorie sociale étudiés sont ceux de la personne de référence de la famille quand il y en a une ou de l'homme le plus âgé, en donnant la priorité à l'actif le plus âgé.

Découpage de la région selon quatre types d'espace

Pour les besoins de l'étude, les communes de résidence des ménages actifs sont rattachées à l'une des quatre catégories d'espaces régionaux : les villes-centres, leurs premières couronnes, leurs deuxième et troisième couronnes ou l'espace hors d'influence des pôles.

C'est la classification de la commune dans le zonage en aires urbaines 2010 qui permet de déterminer à quel type d'espace elle appartient.

Une **aire urbaine** ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

La notion d'**unité urbaine** repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Par le vocable **villes-centres**, on désigne les villes bretonnes centres des aires urbaines. La **première couronne** rassemble, au niveau régional, l'ensemble des communes des unités urbaines hors villes-centres. Les **deuxième et troisième couronnes** regroupent les communes appartenant à l'aire urbaine sans faire partie de l'unité urbaine. Enfin, les autres communes constituent l'**espace hors d'influence des pôles**.

Mobilités résidentielles

Lors de l'enquête annuelle de recensement de 2008, les ménages sont interrogés sur leur commune de résidence 5 ans auparavant. On appréhende ainsi les mobilités résidentielles sur la base du changement de commune de résidence. Il ne s'agit pas de l'ensemble des déménagements de la période 2003-2008.

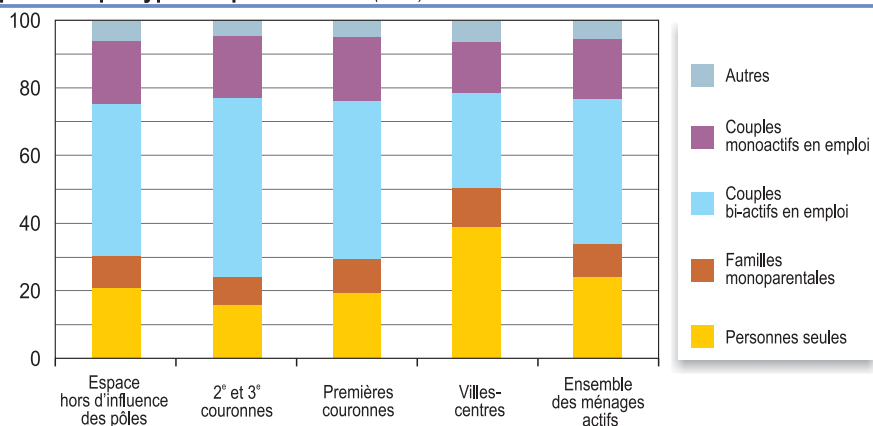
L'étude s'intéresse aux migrations résidentielles correspondant à un changement d'espace (voir ci-dessus).

Par différence entre les nombres d'arrivées et de départs, révélés par le questionnaire, on calcule un **solde des migrations résidentielles**, sur la période 2003-2008, pour chaque type d'espace.

L'**impact des flux résidentiels** d'une population particulière (ménages bi-actifs, personnes seules...), pour un espace donné, est le rapport entre le solde (excédentaire ou déficitaire) et l'effectif de cette catégorie de population résidant dans cet espace en 2008.

Les ménages bi-actifs sont fortement surreprésentés en 2° et 3° couronnes

Répartition des ménages actifs bretons, selon le type de ménage, pour chaque type d'espace en 2008 (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2008

la même logique (24 % contre 15 % dans la population des ménages actifs en 2008).

Les familles monoparentales surreprésentées dans le parc social

En Bretagne, le nombre des familles monoparentales actives augmente d'environ 13 700 entre 1999 et 2009, pour une part stable de 10 %. À cette date, les personnes de référence de ces ménages sont majoritairement des femmes ; quadragénaires ou trentenaires (respectivement 37 % et 22 %). Plus d'un tiers de ces ménages fait partie des employés.

Ces actifs occupent bien plus fréquemment un logement HLM que le reste des ménages actifs de la région (28 % contre 11 %) et accèdent plus rarement à la propriété. Ils se chauffent plus souvent au gaz de ville, un élément de confort à relier à la qualité thermique du parc social¹. La localisation des logements sociaux explique pour partie la présence relativement importante des familles monoparentales dans les villes-centres bretonnes.

La catégorie sociale des ouvriers demeure la plus répandue

Dans la région, en 2009, 29 % des ménages actifs sont ouvriers contre 34 % au sein des couples bi-actifs. Toutefois, la part des cadres et professions intermédiaires progresse depuis 1999.

L'implantation des actifs diffère selon leur catégorie sociale. Les ouvriers rassemblent 34 % des ménages actifs résidant au-delà des troisièmes couronnes. Cet éloignement ne préjuge pas des distances à parcourir par rapport au lieu de travail du fait du maillage territorial de l'industrie dans la région, plus particulièrement de l'agroalimentaire.

Au regard de leurs parts respectives dans l'ensemble des ménages actifs, les employés et cadres sont relativement plus nombreux dans les villes-centres. Le constat est identique pour les cadres et, dans une moindre mesure, les professions intermédiaires s'agissant des premières couronnes.

Contexte de l'étude

En 2012, selon la fondation Abbé Pierre, « 3,6 millions de personnes sont non ou très mal logées en France ». En Bretagne, la fondation compte 100 000 logements indignes auxquels il faut ajouter d'autres situations de mal-logement difficilement quantifiables mais qui touchent de plus en plus d'actifs en emploi ou non.

S'appuyant sur ces données ainsi que sur celles de l'Anil (Agence nationale pour l'information sur le logement) remettant en cause l'existence d'un parcours résidentiel unique (location, premier achat et accession à un logement plus grand), le Ceser Bretagne s'est saisi de la problématique de « l'insécurité résidentielle » et a souhaité s'associer avec l'Insee pour mieux connaître les parcours résidentiels des ménages actifs.

Dans son rapport « Sécuriser les trajectoires résidentielles des ménages actifs en Bretagne », il expose les différents facteurs conduisant à l'insécurité résidentielle, détermine cinq enjeux prioritaires et formule des préconisations pour la sécurisation de l'habitat des actifs.

Hausse des dépenses de logement et de transport : des facteurs de fragilité

En Bretagne comme au niveau national, le tassement de la progression des revenus joint à la hausse des prix de l'immobilier contribuent à fragiliser une part croissante des actifs. Hausse des charges liées au logement (chauffage, eau...), augmentation des coûts de transport consécutive à l'éloignement domicile-travail, allongement des durées d'emprunt, constituent autant d'éléments pesant sur le budget des ménages.

La part des dépenses de logement dans leur revenu ne cesse de progresser. Dans la région, en 2006, le taux d'effort² est le plus élevé pour les locataires du secteur libre : 26,6 % de leurs revenus. Un quart des ménages bretons dispose de moins de 1 000 euros par mois pour vivre, une fois les dépenses de logement déduites.

1- Voir : « Sécuriser les trajectoires résidentielles des actifs en Bretagne », Ceser Bretagne (2013)

2- Le taux d'effort est égal au rapport entre la dépense en logement d'un ménage et son revenu.

Les couples de bi-actifs occupent de grands logements et se chauffent prioritairement à l'électricité

Statut d'occupation et confort du logement par type de ménage (en %)

	Part des propriétaires	Part des occupants HLM	Part de logements de 5 pièces ou plus	Combustible du logement		
				Électricité	Fioul	Gaz de ville
Couples bi-actifs	74,2	6,1	66,1	36,8	19,0	25,0
Couples monoactifs	75,5	8,4	64,1	33,6	23,7	24,3
Familles monoparentales	46,2	28,0	41,9	34,1	15,2	35,8
Personnes seules	37,2	16,0	14,6	50,4	9,8	29,7
Ensemble des ménages actifs	61,8	11,0	50,2	39,1	16,9	27,2

Sources : Insee, recensement de la population 2009

En 2008, 61 % de la population bretonne travaille hors de sa commune de résidence et 79 % se rend au travail en voiture. La dépense énergétique pèse sur la plupart des actifs contraints d'utiliser un véhicule au quotidien mais le fait de ne pas en disposer est un problème pour d'autres. En 2009, 58 400 ménages actifs bretons n'ont pas de voiture dont 62 % de personnes seules et 17,2 % de familles monoparentales.

Dans ce contexte, accidents de la vie, séparations, divorces peuvent affecter les trajectoires résidentielles et conduire à des situations de mal-logement. Certes, la région compte moins de cas d'expulsions qu'ailleurs. Toutefois la part des résidents à bas revenus dans le parc privé est relativement élevé. Le nombre de dossiers de surendettement déposés ne cesse de progresser pour avoisiner, selon la Banque de France, 10 000 en 2011.

Jeunes et familles monoparentales : davantage de difficultés

Entre 2007 et 2010, le seuil de bas revenus baisse fortement (- 11 %) pour les moins de 30 ans. Face aux garanties substantielles qu'ils se voient réclamer au moment de l'accession au premier logement, nombre de jeunes ménages actifs peinent à se loger. En France, les nouvelles générations sont

d'ailleurs moins présentes au sein du parc social³ et l'âge d'entrée recule.

Ces difficultés se cumulent avec une plus grande précarité de l'emploi. Effectivement, si les contrats aidés, d'intérim ou plus généralement à durée déterminée concernent 14 % des salariés⁴ bretons en 2009, le pourcentage se monte à 31 % pour les enfants d'un couple et 26 % pour ceux des familles monoparentales.

Selon le Crédoc⁵, les difficultés liées à l'emploi constituent, en France, la première cause menant à l'expulsion. En Bretagne, comme ailleurs, les personnes seules et les familles monoparentales sont davantage concernées par la recherche d'emploi, respectivement 12 % et 13 % contre 7 % pour l'ensemble des actifs.

Ces constats résultent pour partie des mouvements migratoires, qui, sur la période récente, en amplifient l'acuité.

Bien souvent les ménages changent de domicile pour mettre en adéquation leurs attentes en termes d'habitat et leurs capacités, financières notamment. Selon l'enquête logement de 2002, la mobilité résidentielle⁶ dépend prioritairement de l'âge. Elle est élevée en début de vie active puis baisse ensuite, jusqu'à être six fois inférieure pour les plus de 55 ans. Le niveau de forma-

tion, le type de famille, le statut professionnel et les caractéristiques du logement influencent également la mobilité.

Les changements de résidence à courte distance (intra-départementaux) s'associent surtout aux modifications de la structure familiale tandis que la mobilité de longue distance va plutôt de pair avec les changements professionnels.

En 2008, sur les 875 200 ménages actifs bretons, près de 200 000⁷ ne résident plus dans la commune où ils habitaient 5 ans auparavant. Parmi ces mobilités résidentielles, 120 650 sont synonymes d'un changement d'espace (cf. encadré « définitions ») qui correspond à un éloignement des villes-centres dans 57 % des cas.

S'installer en deuxième et troisième couronnes pour y rester ?

Les deuxième et troisième couronnes des villes constituent les destinations prépondérantes des ménages actifs qui partent des villes-centres (60 % des départs) et accueillent le tiers de ceux quittant la première couronne. En revanche, près de la moitié des mobilités résidentielles des deuxième et troisième couronnes restent internes à cet espace, qui joue ainsi un rôle de point d'accumulation.

Plus généralement, les mouvements centrifuges dominent, les mobilités étant davantage polarisées vers l'extérieur des cœurs d'agglomération. Toutefois, selon le profil des ménages, des nuances apparaissent.

Les ménages bi-actifs s'éloignent des villes-centres...

Entre 2003 et 2008, près de 22 500 couples d'actifs⁸, avec ou sans enfants, vivent hors des villes-centres bretonnes tout en y ayant résidé cinq ans auparavant. Avec moins de 7 200 arrivées, les centres perdent, en 5 ans, l'équivalent de 23,5 % des ménages actifs qui y résident en 2008.

3- Voir : « Logement HLM : les nouvelles générations moins présentes » Rémy Josnin ; Observation et statistiques n° 94 (2011) ; commissariat général au développement durable (enquêtes logement Insee)

4- Hors apprentis et stagiaires.

5- Voir : « Sécuriser les trajectoires résidentielles des actifs en Bretagne », Ceser Bretagne 2013 (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie).

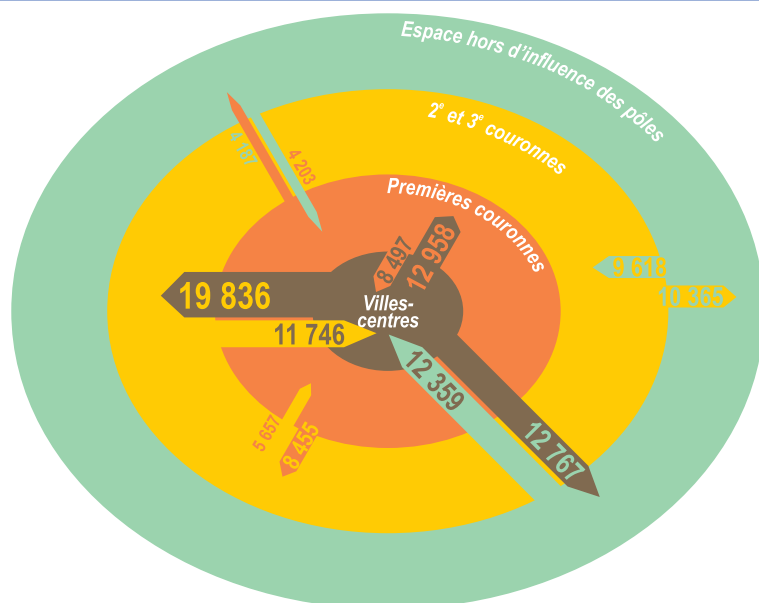
6- Voir : « les changements de résidence : entre contraintes familiales et professionnelles » Thierry Debrand, Claude Taffin ; Données sociales 2006.

7- Il s'agit ici des mobilités résidentielles internes à la Bretagne, hors les 86 000 installations de ménages provenant des autres régions entre 2003 et 2008.

8- Il s'agit ici des couples d'actifs en emploi.

Les forces centrifuges dominant : les ménages actifs bretons s'éloignent des villes-centres

Mobilité résidentielle des ménages actifs bretons entre les différents types d'espace - Période 2003-2008



Source : Insee, recensement de la population 2008

C'est pour les 30-39 ans que les départs sont les plus nombreux, 19 600 sur la période. Avec seulement 7 800 installations, les villes-centres perdent 20 ménages actifs de trentenaires pour 100 y résidant en 2008.

Ici comme ailleurs, les jeunes ménages décident bien souvent de s'éloigner des grands centres urbains dès lors qu'ils ont des enfants⁹, préférant « échanger de la distance par rapport au centre et du temps de transport contre une pièce de plus ».

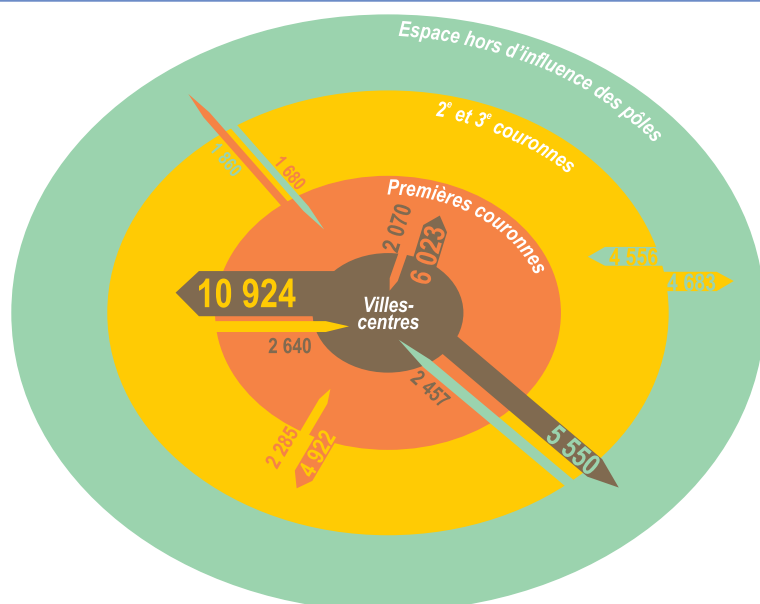
Cette désertion des centres urbains par les familles avec enfants conjuguée au vieillissement de la population des villes fait naître des préoccupations quant aux déséquilibres socio-démographiques induits.

...toujours plus loin

Entre 2003 et 2008, les ménages bi-actifs bretons quittant les villes-centres s'installent en priorité en deuxième et troisième couronnes (soit 48,6 % de l'ensemble des départs). On constate qu'au jeu des installations et départs, les premières couronnes ne sont que légèrement excédentaires pour cette catégorie de ménages. Les flux résidentiels induisent un gain de 2 ménages bi-actifs pour 100 y résidant en 2008, contre 8,7 % dans le reste des aires urbaines. En effet, 56 % de ceux qui laissent un logement en première couronne partent vers les deuxième et troisième couronnes.

2° et 3° couronnes, la destination principale des ménages bi-actifs quittant les villes-centres

Mobilité résidentielle des ménages biactifs bretons entre les différents types d'espace - Période 2003-2008



Champ : ménages bi-actifs en emploi
Source : Insee, recensement de la population 2008

La dynamique de périurbanisation, qui concerne en premier lieu les jeunes couples, fait progresser la population des ménages actifs de 30-39 ans dans les premières couronnes mais encore davantage dans les deuxième et troisième couronnes.

La tendance à l'éloignement des centres dépasse les limites de l'espace périurbain puisque, au départ des deuxième et troisième couronnes, presque un ménage bi-actif sur deux va habiter dans l'espace hors d'influence des pôles. Toutes provenances confondues, l'espace rural voit arriver plus de ménages bi-actifs qu'il n'en voit partir. Pour 100 ménages de cette catégorie en 2008, il en a gagné 3 en cinq ans.

Ouvriers, professions intermédiaires et cadres suivent le mouvement

Les ménages actifs dont la personne de référence est ouvrier ou profession intermédiaire constituent la composante principale des flux au départ des villes-centres bretonnes. Au cours de la période 2003-2008, 25 500 d'entre eux s'en éloignent.

Si l'ampleur des flux à l'œuvre concernant les cadres est moindre, en revanche le déficit migratoire en résultant représente environ 8 % des ménages résidents en 2008, pour chacune des trois catégories sociales.

Les deuxième et troisième couronnes constituent la destination principale de ces actifs. Pour les cadres et professions intermédiaires, la deuxième destination des ménages quittant les villes-centres reste la première couronne, soit presque 29 % des départs alors que les ménages d'ouvriers partent plus fréquemment s'installer au-delà de la troisième couronne (32 % des cas).

En revanche, les employés ont tendance à s'installer dans les villes-centres et leurs premières couronnes, pour des motifs liés à la localisation du parc social ou à l'emploi, les services étant regroupés dans les centres. En 5 ans, l'apport des migrations résidentielles d'employés dans les villes-centres de la région et dans les premières couronnes représente respectivement 1,8 % et 2,5 % de la population résidente de cette catégorie en 2008.

S'éloigner pour accéder à la propriété ? À quel prix ?

Pour certains ménages actifs qui s'éloignent des villes-centres bretonnes, franchir une couronne permet de gagner une pièce supplémentaire⁹. Pour autant, la périurbanisation concerne deux profils de ménages : certaines catégories à revenus supérieurs ou, au contraire, d'autres à revenus inférieurs à la moyenne¹⁰. L'éloignement des centres ne rime pas toujours avec accession à la propriété puisqu'on ne constate pas de surreprésentation des ménages propriétaires dans les flux centrifuges.

En effet, la part des ménages propriétaires parmi ceux qui se sont éloignés des grands centres urbains, quelle que soit leur destination, avoisine 52 % soit 10 points de moins que pour les actifs bretons en 2008. Il n'y a guère que dans les flux partant de la première couronne vers les deuxième et troisième couronnes que la part de ménages propriétaires atteint 61 %.

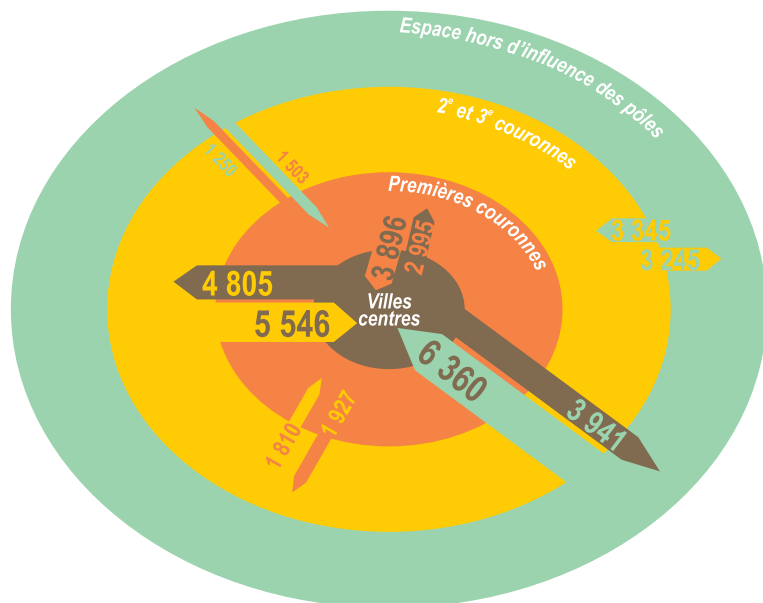
Tous les changements de résidence ne vont pas de pair avec une amélioration des conditions d'habitat allant dans le sens de trajectoires résidentielles « ascendantes ». Un certain nombre de ménages réalisent une mobilité contrainte. En France métropolitaine, sur une période de 4 ans, un tiers des propriétaires devient locataire et la même

9- Voir : « Aménager les parcours résidentiels des familles » Didier Vanoni, sociologue dans CNAF informations sociales N°130 (2006).

10- Voir : « Comportements résidentiels et marché du logement » Alain Jacquot ; dans Économie et statistiques n°381-382 (2005).

Les jeunes ménages actifs s'installent dans les villes-centres

Mobilité résidentielle des ménages actifs bretons de moins de 30 ans entre les différents types d'espace - Période 2003-2008



Champ : ménages actifs dont la personne de référence a moins de 30 ans
Source : Insee, recensement de la population 2008

proportion quitte une maison pour un appartement¹¹, effectuant une mobilité résidentielle « descendante ». Une faible part des ménages mobiles (4 %) connaissent une double mobilité « descendante ». Les 40-49 ans et les 65 ans ou plus sont surreprésentés parmi les parcours résidentiels descendants, en lien avec la fréquence relativement élevée des divorces ou séparations pour les premiers, du veuvage pour les autres.

Quel qu'en soit le motif, l'éloignement des centres fait apparaître des enjeux en termes de transport puisque parmi les ménages s'éloignant des villes-centres, un tiers doit s'y rendre pour travailler. Aller habiter loin des centres urbains signifie isolement pour qui ne dispose pas d'une voiture. En 2008, c'est le cas pour 2 400 ménages actifs bretons dont 78 % sont des personnes seules ou des familles monoparentales. De même, 9 600 couples, venus résider dans l'espace périurbain ou au-delà, ne possèdent qu'une voiture.

Les personnes seules viennent habiter dans les grands centres urbains...

Entre 2003 et 2008, 16 400 ménages actifs constitués de personnes seules rejoignent les villes-centres alors que 10 600 les quittent. Ils habitaient principalement dans les deuxième et troisième couronnes (35 %) ou

au-delà (40 %). Les jeunes s'insérant dans la vie active représentent la plupart de ces mobilités résidentielles.

S'agissant des ménages de personnes seules dans leur globalité, les espaces au-delà des premières couronnes sont les plus impactés par ces départs vers les villes-centres.

Concernant les moins de 30 ans, c'est dans l'espace rural que le déficit pèse le plus, puis dans les premières couronnes. Les flux résidentiels de la période conduisent à un départ net de 8 ménages pour 100 jeunes actifs résidant dans l'espace hors d'influence des pôles en 2008.

...les familles monoparentales également

Sur les 5 ans considérés, les familles monoparentales ne représentent que 8,4 % des migrations des ménages actifs bretons, en relation avec leur poids dans cette population. Seules les grandes unités urbaines voient s'installer davantage de ces actifs qu'elles n'en voient partir. Le gain est minime pour les villes-centres, plus important pour les premières couronnes où il avoisine 6 % des ménages de ce type en 2008.

Une fois écartés les mouvements résidentiels dominants, que sont les installations des

bi-actifs en zone périurbaine, l'observation des flux centripètes pour les ménages actifs de 40-49 ans révèle l'attrait des villes-centres sur les familles monoparentales. Ces ménages représentent 26 % des installations de la tranche d'âge en ville-centre et 19 % des arrivées en première couronne, soit respectivement 16 et 9 points de plus que leur part dans la population active en 2008.

Aller vivre dans les grandes villes pour trouver un emploi ou accéder au parc social ?

De façon générale, il s'avère difficile d'établir le lien de causalité entre situation par rapport à l'emploi et migration résidentielle. On observe néanmoins une plus forte occurrence des situations de recherche d'emploi pour les ménages bretons s'étant rapprochés des grands centres urbains : 10 % contre 7 % en moyenne.

Certains des ménages rejoignant les grandes unités urbaines souhaitent occuper un logement du parc social. En général, les occupants HLM sont surreprésentés au sein des flux résidentiels orientés vers les centres urbains (13 %) et en particulier s'agissant des seules installations en ville-centre (15 %).

Les ménages actifs, de par leurs parcours résidentiels, sont confrontés à des réalités multiples, qui globalement vont dans le sens d'un éloignement des villes-centres, au profit des territoires périurbains. Si cette tendance se prolongeait, à l'horizon 2030, le nombre de ménages actifs augmenterait de 25 % en Bretagne. C'est dans les pays du périurbain rennais que les progressions seraient les plus fortes (+ 55 % pour celui des Vallons de Vilaine et + 48 % pour celui de Brocéliande) suivis par ceux d'Auray et de Vitré-Porte de Bretagne (+ 37 %).

■ Ludivine Neveu-Chéramy

11- Voir : « Changer de logement dans le même environnement », Christelle Minodier ; Données sociales 2006.

Pour en savoir plus

- [Sécuriser les trajectoires résidentielles des actifs en Bretagne](#) / CESER Bretagne. - Dans : *Rapport du CESER*. - (2013, janv.). - 437p.
- [Logement HLM : les nouvelles générations moins présentes](#) / Rémy Josnin ; Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, Commissariat général au développement durable, Service de l'observation et des statistiques. - Dans : *Le Point sur... [SOeS]*; n° 94 (2011, août). - 4 p.
- [Les changements de résidence : entre contraintes familiales et professionnelles](#) / Thierry Debrand, Claude Taffin ; Insee. - Dans : *La société française : données sociales - (Insee Références)*. - (2006, mai). - P. 505-513
- [Changer de logement dans le même environnement](#) / Christelle Minozier ; Insee. - Dans : *La société française : données sociales - (Insee Références)*. - (2006, mai). - P.515-523.
- [La mobilité résidentielle des adultes : existe-t-il des " parcours type " ?](#) / Christine Couet ; Insee. - Dans : *France, Portrait social - Edition 2006*. - (2006, nov.). - P.159-179.
- [Aménager les parcours résidentiels des familles. Dans l'agglomération rennaise et les Hauts-de-Seine](#) / Didier Vanoni ; CNAF. - Dans : *Informations sociales*. - N° 130 (2006/2). - p. 38-47.
- [Comportements résidentiels et marché du logement](#) / Alain Jacquot ; Insee. - Dans : *Économie et statistiques*. - N° 381-382 (2005, oct.). - P.3-15.
- [Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans](#) / Thierry Debrand, Claude Taffin ; Insee. - Dans : *Économie et statistiques*. - N° 381-382 (2005, oct.). - P. 125-146.
- CESER (http://www.bretagne.fr/internet/jcms/TF071112_5042/le-ceser)
- Insee Bretagne (www.insee.fr/fr/regions/bretagne)
- Insee (www.insee.fr)

Directeur de la Publication : Michel Guillemet
Rédactrice en chef : Armelle Kerromès
Composition : Brigitte Cariou, Jean-Paul Mer

INSEE Bretagne
36, place du Colombier
CS 94439
35044 RENNES Cedex

ISSN 2105-1151 - © Insee 2013 - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2013

Pour tout renseignement statistique :
09 72 72 40 00 (tarification appel local)